

Élections : l'heure de la mobilisation a sonné...

Abderrahim DERRAJI - 2015-08-11 11:49:06 - Vu sur pharmacie.ma

La fin des vacances coïncidera cette année avec la tenue des élections des représentants des deux conseils régionaux des pharmaciens d'officine. Pour la première fois, le vote ne se fera pas uniquement à Casablanca et à Rabat, mais dans des bureaux répartis à travers toutes les régions du pays. Une autre particularité des prochaines élections ordinaires, le vote par correspondance n'est plus autorisé. Les candidats commencent à s'impatienter. Certains pharmaciens ont déjà annoncé leurs candidatures à travers les réseaux sociaux alors que la liste officielle des candidats ne sera publiée par la commission spéciale provisoire que le samedi 15 août 2015. Plus que jamais, une forte participation est primordiale pour doter les membres élus de la représentativité et de la crédibilité nécessaires pour pouvoir attaquer les nombreux dossiers en souffrance. Le choix des candidats peut cependant s'avérer compliqué. Seuls les pharmaciens « initiés » seraient à même de s'y retrouver, d'autant plus que la balkanisation des candidatures et la désinformation via les réseaux sociaux pourraient brouiller les pistes. Faut-il le rappeler, les pharmaciens sortent d'une période de grand tumulte. La majorité d'entre eux ne participaient plus aux élections dont les résultats étaient presque connus d'avance. Le Conseil Régional des Pharmaciens d'Officine du Nord (CRPON) avait fait une tentative pour mettre fin au vote par correspondance. Malheureusement, cette tentative s'est soldée par une rixe et un blocage du CRPON et du Conseil National de l'Ordre. Quant au Conseil régional des pharmaciens d'officine du Sud (CRPOS), les élections continuaient à avoir lieu tous les deux ans selon un modus operandi favorisant les chances de certains pharmaciens passés maîtres dans le ramassage des bulletins vierges. Aujourd'hui, on peut se réjouir de la fin du vote par correspondance et des trocs de bulletins vierges qui l'accompagnaient. La dissolution des conseils a redonné aux pharmaciens le pouvoir de choisir leurs représentants. Il ne leur reste plus qu'à le concrétiser. Leur mobilisation sera un gage de l'intérêt qu'ils portent à leur profession et leur choix définira les Hommes qui défendront la probité et l'éthique de la profession sans oublier l'intérêt du patient qui reste la raison d'être du pharmacien.